



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 47982

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur certaines filières techniques et professionnelles, et notamment les filières modelage et alliages moulés. Ces filières accueillent parfois un nombre très restreint d'élèves mais les formations dispensées répondent à un réel besoin des entreprises qui embauchent les élèves dès la fin de leur scolarité. Certains établissements ont même fait récemment des investissements importants pour moderniser les outillages mis à disposition des élèves, mais ils sont maintenant menacés de fermeture. Il est vrai que, dans certains bassins d'emploi, les embauches sont gelées du fait des difficultés économiques actuelles, mais elles devraient reprendre dès que l'activité économique redémarrera. Si ces filières sont fermées, les entreprises feront appel à de la main d'oeuvre étrangère ou délocaliseront ces productions. Elle lui demande si ces filières pourraient être maintenues, voire adaptées pour être réactives dès les premiers signes de reprise.

Texte de la réponse

La filière modelage et alliages moulés comprend à elle seule cinq diplômes : les CAP « Modèles et moules céramiques » et « Modelage mécanique », le baccalauréat professionnel « Technicien modelleur », le BTS « Mise en forme des alliages moulés » et la mention complémentaire de niveau IV « Maquettes et prototypes ». Deux de ces formations conduisant au CAP « Modelage mécanique » et à la mention complémentaire précitée n'ont aucun élève depuis 2002. Toutefois, une hausse des effectifs d'élèves est observée depuis deux ans, 180 en 2007-2008, 496 en 2008-2009. La hausse des élèves scolarisés dans ces formations est due principalement au baccalauréat professionnel « Technicien modelleur », qui a vu ses effectifs passer de 58 unités en 2007-2008 à 375 en 2008-2009. Par ailleurs, les effectifs d'apprentis, comptabilisés avec une année de décalage, enregistraient 31 jeunes en 2006-2007 et 43 en 2007-2008. L'augmentation de ces effectifs résulte de l'attractivité du BTS « Mise en forme des alliages moulés ». D'importantes évolutions technologiques marquent ces métiers et exigent un niveau de qualification plus élevé. Le ministère de l'éducation nationale est attentif à ces évolutions et au maintien de cette filière de formation, dont les débouchés sont attestés. Pour cette raison, les diplômes de cette filière font l'objet d'une rénovation depuis 2007 : les deux CAP « Alliages moulés sur modèles » et « Alliages moulés en moules permanents » ont été supprimés en 2008 et un CAP voisin, « Métiers de la fonderie », a été créé en 2007. Pour faire connaître les métiers dans ce secteur et attirer les jeunes, un partenariat actif entre les établissements de formation et les entreprises est établi depuis plusieurs années. Avec l'organisation professionnelle de la fonderie - Les fondeurs de France - diverses manifestations d'information sont organisées depuis quelques années. En 2008, en partenariat avec le lycée polyvalent Marie-Curie, des réalisations de haute technologie (notamment un véhicule prototype) ont été présentées au public. Cette même année, le concours général des métiers a récompensé une pièce de fonderie d'art. Des documents pédagogiques ont récemment été réalisés : une valise pédagogique (permettant de procéder à un coulage/alliage à base d'étain) à destination des professeurs de lycée professionnel et de technologie de collège ainsi qu'une vidéo présentant les métiers.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47982

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4135

Réponse publiée le : 1er décembre 2009, page 11433